



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ac-nantes.fr



38 écoles, collèges et lycées reçoivent le label E3D

Le Label E3D (École/Établissement en Démarche globale de Développement Durable) est une reconnaissance de l'engagement des élèves et des personnels dans l'éducation aux enjeux du développement durable.

Aux côtés des coordinateurs académiques du label E3D, Nathalie Dupré (IA-IPR histoire et géographie) et Stéphane Aubriot (IEN-ET sciences et techniques de l'ingénieur), et des membres du jury de labellisation (des représentants de l'Éducation nationale, des collectivités locales et des organismes partenaires), le **Recteur William Marois a remis leur label aux trente-huit écoles, collèges et lycées de l'académie de Nantes** récipiendaires (pour l'année scolaire 2019-2020) et a salué leurs actions.

Le Label E3D, délivré pour une durée de trois ans, a été étoffé depuis la session 2018 d'une mention « Excellence » qui permet de prétendre à nouveau à la labellisation tout en faisant reconnaître la progression de la démarche.
Pour l'année 2019-2020, sept des trente-huit labels décernés relèvent de la mention « Excellence ».



Les lauréats du label E3D 2020-2023

Quatre critères sont évalués lors de l'étude des dossiers candidats :

- Le pilotage de la démarche E3D au sein de l'établissement ;
- la continuité des actions au sein de l'établissement (le projet E3D doit exister autant à travers les disciplines scolaires que dans la vie quotidienne au sein de l'établissement) ;
- les partenariats avec les associations ressources et les collectivités partenaires ;
- la communication et l'évaluation de la démarche.

Le Label E3D est à la fois, pour les établissements, une manière de formaliser et d'inscrire l'éducation au développement durable dans leur projet et dans leur fonctionnement, autant qu'une distinction reçue pour leur démarche.

Plus de cent-vingt écoles, collèges et lycées de l'Académie sont aujourd'hui labellisés. Le Recteur a rappelé la volonté du Ministre de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports étaient qui souhaite que 100 % des établissements soient labellisés. « La place du développement durable s'est accentuée dans les écoles et dans les établissements scolaire », a souligné le Recteur lors de sa présentation du label et de ses enjeux, « en réponse aux attentes de l'Institution mais aussi à celles de la jeunesse ; les élèves expriment aujourd'hui une très forte sensibilité à l'environnement et souhaitent pouvoir se mobiliser ».

Le dispositif des éco-délégués, généralisé dans les collèges et lycées depuis la rentrée scolaire 2019-2020, est un moyen supplémentaire pour ancrer l'éducation au développement durable au cœur du parcours des élèves, il offre aux élèves l'opportunité d'être force d'initiatives et de concrétiser leurs idées.

« Toutes les petites choses, tous les petits gestes comptent » a encouragé le Recteur, « n'oublions pas que les élèves peuvent être des exemples au sein de leur famille » ; deux dimensions qui, selon le Recteur, doivent s'inscrire au cœur des projets.

M.A.J. le 19/11/2020

Dans cette rubrique

- [Archives](#)

Pour plus d'information

- [Site du Ministère](#)
- [Rubrique académique](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37